	<b>REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE</b>	<b>Délibération</b>
	<b>Conseil d'Administration du 22 septembre 2021</b>	<b>N° 2021/17</b>

L'an deux mille vingt et un, le premier Mars, le Conseil d'administration de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole, dûment convoqué le 22 septembre 2021, s'est assemblé sur le site de Paulin salle Le Patio sous la présidence de Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Présidente du Conseil d'administration.

**Etaient présents à la séance :**

Monsieur Claude BONNET, Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Monsieur Gérard CHAUSSET, Monsieur Jean-Claude FEUGAS, Madame Anne-Eugénie GASPAR, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Zeineb LOUNICI et Monsieur Kévin SUBRENAT.

**Etaient absents :**

Madame Maïté CAZAUX

**Excusés ayant donné procuration :**

Monsieur Guillaume GARRIGUES ayant donné procuration à Mme LOUNICI Zeineb

**Procuratïon(s) en cours de séance :**

**Excusés en cours de séance :**


**LA SEANCE EST OUVERTE A 16 h 20**

PREFECTURE  
DE LA GIRONDE

**23 SEP. 2021**

Bureau du courrier

1/5

	<b>REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE</b>	<b>Délibération</b>
	<b>Conseil d'Administration du 22 septembre 2021</b>	<b>N° 2021/17</b>

---

**TABLEAU GENERAL DES EFFECTIFS  
DE L'EQUIPE DE PREFIGURATION DE LA REGIE**

---

Madame Cassou-Schotte présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

A la suite des annonces métropolitaines et des décisions du Conseil métropolitain du 18 décembre 2020 portant notamment création de la Régie de l'Eau, établissement public industriel et commercial, le projet de la Régie nécessite de constituer une équipe dédiée qui s'étoffera jusqu'au démarrage de l'exploitation prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Par une première délibération n°2021/05 en date du 1<sup>er</sup> mars 2021, le Conseil d'administration a approuvé le tableau des effectifs de l'équipe de préfiguration portant création de 8 postes (mise à jour au 1<sup>er</sup> mai 2021).

La présente délibération vise à poursuivre le processus de recrutement par la Régie notamment par la publication de nouveaux postes à pourvoir dans le cadre d'un tableau des effectifs actualisé qui constitue la limite haute des recrutements que peut effectuer la Régie, sous réserve des crédits budgétaires qui seront alloués lors du vote du budget 2021 et de sa décision modificative.

Il est donc proposé d'approuver le tableau des effectifs portant création des 23 postes ayant pour mission de contribuer et de participer à la mise en œuvre des volets des plans d'action qui seront portés par la Régie. Les recrutements seront échelonnés entre l'automne 2021 et l'automne 2022. Certains postes ont vocation à renforcer l'équipe de préfiguration notamment sur les fonctions support RH et SI au regard des forts enjeux liés au dialogue social et à l'accompagnement du personnel mais aussi à l'importance et la complexité de la mise en place d'un SI de la Régie pour couvrir l'ensemble de ces activités. D'autres postes ne sont pas liés à la préfiguration, mais doivent permettre à la Régie de fonctionner au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et assurer des fonctions qui ne feront pas l'objet d'un transfert de personnel ; cela correspond notamment à des fonctions « siège » que la régie devra assurer au 1er janvier 2023 en propre.

Les 23 postes à créer sont les suivants :

- 1 poste d'Agent comptable préfigurateur du 1/10/2021 au 31/12/2022 puis d'agent comptable en titre à compter du 01/01/2023 (personnel ayant la qualité d'agent public)
- 1 poste de Directeur Adjoint de la Régie
- 3 postes de Chefs de Projet Système d'Information
- 3 postes d'Ingénieurs Informatiques

- 3 postes de Responsables Informatiques
- 1 poste de Responsable des Ressources Humaines
- 1 poste de Gestionnaire du Personnel
- 3 postes de Chargé des Ressources Humaines
- 1 poste d'Adjoint Responsable Exploitation
- 2 postes de Comptables
- 4 postes d'Acheteurs

Les emplois proposés dans le cadre des projets de la Régie ont un caractère nécessairement évolutif. Les missions à confier et les profils recherchés seront à adapter au fur et à mesure de la construction des plans d'actions et de l'identification des ressources requises pour les mener à bien.

Ainsi, il est également proposé de modifier la modification des intitulés de poste suivants :

- Chef de projet Système d'Information ayant pour mission de contribuer à la construction du SI de la Régie et de le remplacer par l'intitulé de poste suivant : Responsable architecture, data et sécurité,
- Assistant administratif et comptable et de le remplacer par l'intitulé de poste suivant : Assistant administratif

Le tableau des emplois sera modifié en conséquence.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

Le Conseil d'administration réuni,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération N° 2020-552 du Conseil métropolitain du 18 décembre 2020 portant création de la régie de l'Eau Bordeaux Métropole dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique et portant désignation des membres du Conseil d'administration,

**VU** les statuts de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole et notamment son article IV.9,

**VU** la délibération n°2021/05 en date du 1er mars 2021 approuvant le tableau général des effectifs au 1<sup>er</sup> mai 2021,

**ENTENDU** le rapport de présentation

## **CONSIDERANT**

- Qu'en application des statuts, le Conseil d'administration arrête le tableau général des effectifs,
- Que les projets de la Régie nécessitent de compléter l'équipe dédiée déjà en place par la création de 23 postes et la modification de l'intitulé d'un poste,

- Qu'il convient de procéder à la déclaration de vacance de poste et au recrutement des emplois identifiés au tableau général des effectifs dans la limite du cadre budgétaire voté au titre de l'année 2021,

**APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE :**

**Article 1 :** d'approuver la création de 23 postes ayant pour mission de contribuer et de participer à la mise en œuvre des volets des plans d'action qui seront portés par la Régie,

**Article 2 :** d'approuver la modification des intitulés de poste suivants :

- Chef de projet Système d'Information ayant pour mission de contribuer à la construction du SI de la Régie et de le remplacer par l'intitulé de poste suivant : Responsable architecture, data et sécurité,

- Assistant administratif et comptable et de le remplacer par l'intitulé de poste suivant : Assistant administratif

**Article 3 :** d'approuver le tableau général des effectifs de la Régie au 1<sup>er</sup> octobre 2021 ci-annexé et de dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021,

**Article 4 :** d'abroger la délibération n°2021/05 du 1<sup>er</sup> mars 2021,

**Article 5 :** d'autoriser Monsieur le Directeur à accomplir toute formalité et prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Annexe : Tableau général des effectifs de la Régie (mise à jour au 1<sup>er</sup> octobre 2021)

Postes à temps complet	Nombre total	Agents publics	Cadres	Techniciens / Agents de maîtrise	Employés / Ouvriers
Directeur de la Régie	1	1			
Agent comptable *	1	1			
Directeur Adjoint de la Régie *	1		1		
Directeur de Systèmes d'Information	1		1		
Responsable architecture, data et sécurité **	1		1		
Chef de projet SI Finances métier	1		1		
Chefs de Projet SI *	3		3		
Ingénieurs Informatiques *	3		3		
Responsables Informatiques *	3		3		
Directeur des Ressources Humaines	1		1		
Responsable des RH *	1		1		
Chargé(e) des RH *	3			3	
Gestionnaire du Personnel *	1			1	
Adjoint Responsable Exploitation *	1		1		
Cadres intermédiaires sur fonctions support RH	2		1	1	
Assistant administratif **	1				1
Comptables *	2			2	
Acheteurs *	4		3	1	
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>1</b>

\* création de postes

\*\* modification d'intitulé

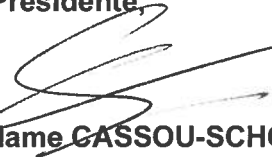
Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré au siège de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole le 22 septembre 2021

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> 23 SEP. 2021 <b>PUBLIÉ LE :</b> 24 SEP. 2021	Pour expédition conforme, <b>La Présidente,</b>  <b>Madame CASSOU-SCHOTTE Sylvie</b>
--	---

